

**ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS  
SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG**

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS

(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue : Chemin du Weckerfub n° : ..... tronçon : .....

NATURE DES TRAVAUX

BOE d'un réseau de compteur d'eau

Travaux exécutés par une entreprise

Permission de voirie :

N° : ..... Date : .....

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud

Service : .....

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : 30/5/2018 Au : 30/6/2018

MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	X		} Chemin de circulation interdite permanente à l'emplacement des travaux
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécie	X		
Alternat inférieur à 100 m			
B15/C18	X		
K10			
Feux tricolores			

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : .....

Personne responsable du chantier : MARCHAL Frédéric

Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 06 73 90 07 20

SOGEA EST BTP

ETP REICHART

Rue Edouard Branly

ZI BP 60258

57402 SARREBOURG Cedex

Maître d'œuvre / d'ouvrage :

Date : 28/05/2018

Signature / cachet

Pour le Maire  
L'adjoint délégué

Entreprise :

Date : 25/5/2018

Signature / cachet

**Roland KLEIN**

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Oui, avec les restrictions suivantes :	<input type="checkbox"/> Non, au motif suivant :
		<input type="checkbox"/> Aucune permission de voirie n'est délivrée <input type="checkbox"/> Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique <input type="checkbox"/> Autre :

A Sarrebourg, le 28/05/2018

Signature / cachet

Pour le Maire  
L'adjoint délégué

**Roland KLEIN**